



DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 18 DECEMBRE 2015

Monsieur le Président,

A nouveau, les députés ont voté une loi de finances destructrice qui sacrifiera 2130 emplois dans notre direction au nom de l'austérité et à l'encontre de toute logique. Comme chaque année, la DGFIP sera le meilleur élève de la classe en absorbant plus de la moitié des suppressions d'emplois de fonctionnaires, emplois pourtant rentables pour l'Etat. Faut-il rappeler que Bercy annonce 80 milliards d'euros de fraude fiscale par an ? Ce montant équivaut aux intérêts de la dette et pourrait permettre de créer des dizaines de milliers de postes. 2130 sera également le nombre de demandeurs d'emplois supplémentaires pour 2016 et autant de chaises vides dans les services pour une énième aggravation des conditions de vie au travail.

En matière de dialogue social, le gouvernement démontre les limites de sa conception de la démocratie. Si en dictature, l'opposition doit la fermer, en démocratie, elle peut toujours causer... Ainsi, le gouvernement n'hésite pas à soumettre un protocole au vote des organisations syndicales pour faire ensuite ce qu'il veut du résultat.

La DGFIP se veut exemplaire aussi dans ce domaine puisqu'elle vient de décréter le chamboulement de certaines règles de gestion : maintien à résidence 3 ans sur la première affectation, sur la spécialité ENFiP pendant les 3 premières années, suppression des mouvements de mutation complémentaires en B et en A, regroupement des missions-structures et retour des mouvements spécifiques en catégorie B, regroupements de RAN. Les élus de Solidaires Finances Publiques rejettent fermement ces atteintes aux droits des agents et le simulacre de concertation.

Notre protection sociale est elle aussi sévèrement attaquée. Pour empêcher les fonctionnaires de tomber malades, le Sénat propose le rétablissement de jours de carences... pas un, mais 3 jours ! Cette proposition démagogique surfe sur la vague anti-fonctionnaire ambiante, complaisamment amplifiée par les médias. Pourtant, c'est une double injustice : une discrimination envers les collègues malades et une inégalité de traitement par rapport aux travailleurs de droit privé dont l'employeur prend le plus souvent à sa charge le complément de salaires. La maladie n'est pas un choix et ne doit pas devenir un luxe.

Concernant l'ordre du jour :

Sur la mise en place des caisses uniques sur les sites de Dunkerque, Lomme et Valenciennes, l'Administration n'est jamais en mal d'idées nuisibles aux conditions de travail et d'accueil des usagers. Sous couvert de simplification et avec le perpétuel souci de la gestion de la pénurie d'effectif, cette réorganisation se traduira surtout par la complexification des opérations de comptabilité et l'augmentation des délais d'attente pour les usagers. Les documents témoignent d'ailleurs de la grande considération envers ces "irréductibles" usagers qu'il faudrait "inciter" à se débrouiller seuls. Tout semble mis en oeuvre pour détruire l'image de la DGFIP et de ses agents auprès des usagers

Sur l'organisation de la permanence fiscale à la Madeleine, Solidaires Finances Publiques ne peut que s'y opposer, comme pour la permanence fiscale à Lambersart. En effet, remplacer une trésorerie mixte par une permanence fiscale est une véritable ineptie. L'usager ne peut s'y retrouver. La DRFiP Nord affiche encore un peu plus son mépris du service rendu au public.

Sur l'organisation de la DRFiP suite à la réforme territoriale,

L'implantation provisoire du futur siège de région, et donc de la Paierie Régionale a été fixée lors du Conseil des Ministres du 31 juillet 2015. Des travaux d'adaptation des espaces de la paierie en découlent. Qui prendra en charge les travaux si, au final, le siège de la région et la Paierie Régionale doivent s'installer dans une autre ville ? Vous parlez d'économie !!

Solidaires Finances Publiques relève des documents fournis que cette réorganisation s'accompagne d'une "augmentation" des emplois. Vous parlez donc d'augmentation et non de transfert. Pouvez-vous nous donner le nombre exact d'emplois ainsi créés ?

Vous excluez de manière péremptoire l'exposition à de nouveaux risques professionnels. Or, pour la Paierie Régionale située à Lille, le schéma n'est évidemment pas le même pour nos collègues d'Amiens qui vont subir une mobilité fonctionnelle ou géographique forcée.

Les EDR, déjà sollicités par les expérimentations en tout genre, le seront également pour cette réforme. En restera-t-il pour pallier les sous-effectifs et les absences des collègues dans les services ?

Sur le nouvel organigramme, il ne reste plus qu'une division du contrôle fiscal, au lieu de 2 actuellement, et les services à compétences nationales ne sont plus directement rattachés à un pôle. Quel rapport avec la réforme territoriale ? Il serait grand temps que la DRFiP Nord tombe le masque !

Sur l'expérimentation du travail à distance depuis Avesnes-sur-Helpe, les 5 agents du SIE d'Avesnes-sur-Helpe ne souhaitent pas suivre leur mission. Seuls 2 de ces agents "volontaires" expérimenteraient le travail à distance pour le SIE de Maubeuge. Qu'advient-il des 3 autres agents ? Comment comptez-vous combler les effectifs du SIE de Maubeuge au 1er janvier ?

Au travers de la politique immobilière de l'Etat, la DRFiP Nord va accueillir dans ses locaux de Cambrai, 2 inspections de l'Education Nationale et un service de la DDTM. Soit ! A ce jour, nous ne disposons pas des plans de tous les travaux, notamment pour la DDTM. Nous n'avons aucune vue sur la future configuration des lieux, ce qui n'est pas normal à ce stade d'avancement du calendrier. Il est impératif que les agents du site aient un libre accès à tous les espaces communs, que ce soit en termes de commodités usuelles ou en termes de sécurité et de plan d'évacuation. Il est inacceptable que les plans après travaux n'aient pas été fournis pour ce comité. Il nous est donc impossible de juger de la bonne installation des collègues dans leur futur bureau.

Concernant l'accueil de Roubaix, vous nous annoncez qu'à l'heure actuelle, il est "inadapté à la réception et ne répond pas suffisamment aux impératifs de sécurité".

L'accueil primaire est composé, pour l'instant, de 2 personnes, +1 renfort en cas d'affluence. 9 box sont affectés à l'accueil secondaire, augmentés de 3 en renfort en cas de forte affluence. Le plan proposé retranscrit 5 postes d'accueil primaire, dont 1 PMR, ainsi que 6 box d'accueil secondaire. Il en résultera donc la suppression de 4 postes d'accueil.

Vous annoncez une ergonomie inadaptée dans votre document, l'ergonome du ministère a-t-il été associé aux réflexions de rénovation ?

Par ailleurs, on ne peut pas parler de compléter la vidéo-surveillance puisqu'il n'en existe aucune pour l'instant.

La nouvelle banque d'accueil surélevée sur estrade soulève plusieurs questions :

- l'accès des collègues par escalier ou rampe ?
- la profondeur dans l'espace dédié ?

Pour le poste consacré aux PMR, l'accueil se fera-t-il à la borne avec une vitre ou à l'intérieur du bureau comme le laisse supposer la matérialisation de la porte sur le plan.?

Techniquement, quelles mesures seront mises en place pour la confidentialité ?

L'expérimentation des VT Rec nous est présentée sans savoir si la procédure a été validée par la Préfecture. Alors que l'expérimentation est censée simplifier et sécuriser les démarches, le particulier devra procéder lui-même au scannage des documents. Solidaires Finances Publiques vous réaffirme que tous les usagers ne sont pas tous en mesure d'accéder à ces outils informatiques. Pour pouvoir encaisser la TVA, la cellule doit disposer d'une entité comptable. Quel SIE aura la responsabilité de l'encaissement?

Enfin, Solidaires Finances Publiques est consterné par le nom du nouvel applicatif informatique "I QUIT", traduction "je démissionne". La DGFIP n'a décidément aucune considération ni pour ses usagers, ni pour ses agents.